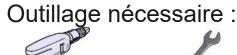
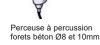


NOTICE DE POSE







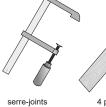




Clef (n°13 et n°19)









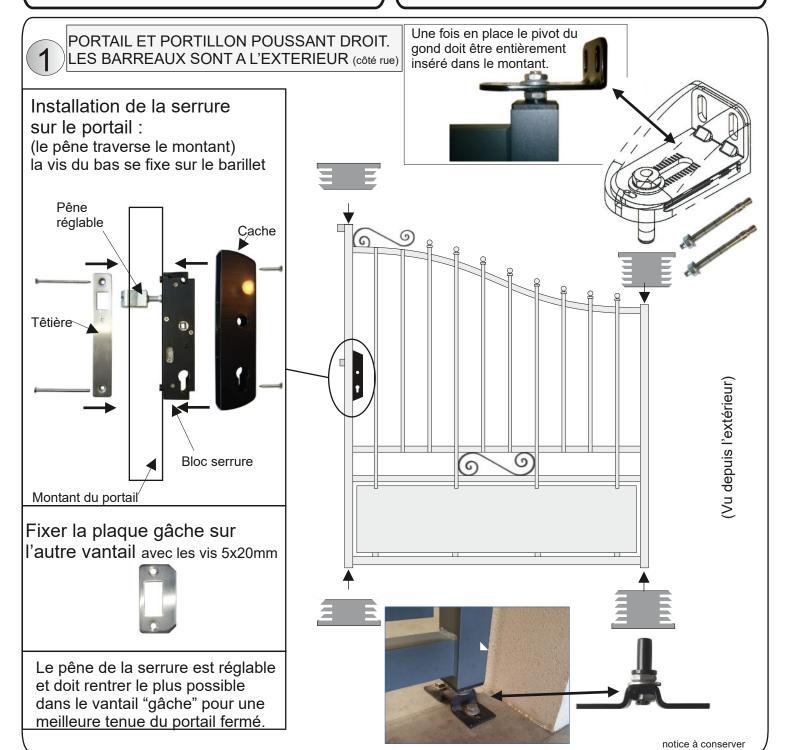
cales en bois

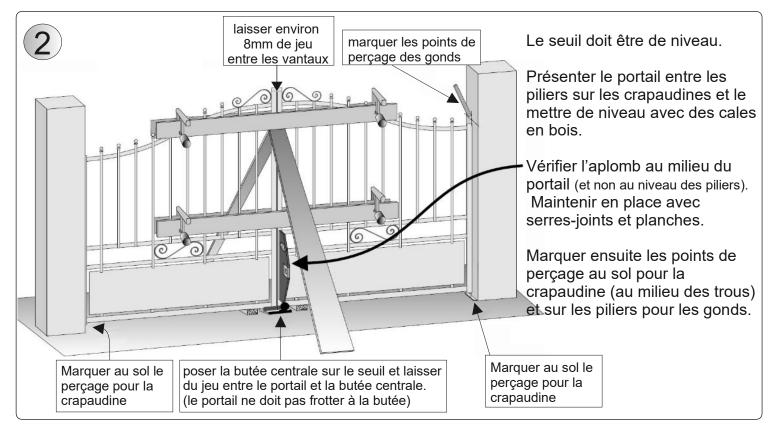
Largeur entre piliers :

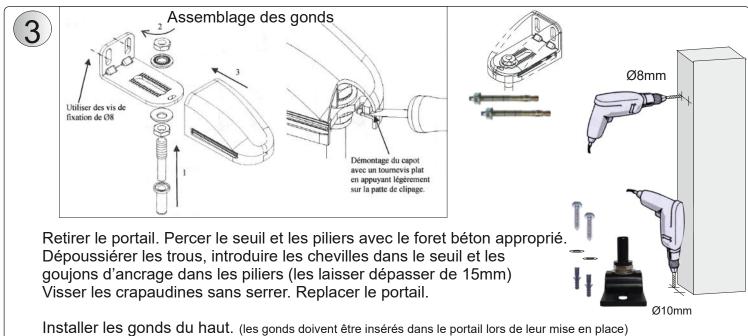
- 1.04m à 1,07m pour un portillon
- 3.06m à 3,10m pour un portail de 3m
- 3.56m à 3,60m pour un portail de 3.50m
- 4.06m à 4,10m pour un portail de 4m

Hauteur minimum des piliers :

- 1.45m pour les modèles Glasgow et Bristol
- 1.65m pour le modèle Olympia
- 1.93m pour le modèle Crête





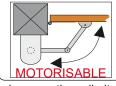


Installer les gonds du haut. (les gonds doivent être insérés dans le portail lors de leur mise en place)
Affiner le réglage avant de serrer les tirefonds/écrous puis emboiter les caches des gonds.
(Le pivot du gond doit être entièrement inséré dans le montant du portail)



Fermer le portail, bien aligner les 2 vantaux, marquer l'emplacement de la butée centrale. Percer avec un foret béton de Ø10mm, insérer les chevilles au maillet puis visser. (sur un seuil de niveau, utiliser la cale sous la butée)





AUTOMATISME

Obligatoirement à bras articulé fixé sur la traverse intermédiaire avec renfort obligatoire (vendu séparément). Sur le modèle Olympia les bras se fixent au niveau des traverses basses. Pour une ouverture manuelle, les arrêtoirs sont obligatoires (vendus en option)

La garantie se limite au remplacement des pièces défectueuses et ne peut en aucun cas donner lieu à des dommages et intérêts tels que, notamment, frais de démontage / remontage, déplacement. Les désordres consécutifs à un événement extérieur (accident ou cas de force majeure, dégâts des eaux, tempêtes,...) ne sont pas couverts par la garantie. Les défauts apparents doivent être signalés avant la mise en oeuvre du produit.

GARANTIE: 2 ANS